Compas Format ASBL- Rue Cahorday, 1 – 4671 Saive

**Service d’accrochage scolaire**

**Compas Format ASBL**

**RAPPORT D’ACTIVITES ANNEE SOLAIRE 2017-2018**



Services d’accrochage scolaire

Rapport d’activités année scolaire 01/09/17 au 31/08/18

**1. Carte d’identité du service**

* 1. Dénomination et adresse du service.

Compas Format ASBL, rue Cahorday, 1 à 4671 Saive

* 1. Pour chaque unité d’intervention : localisation, capacité de prise en charge.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Unité d’intervention** | **Localisation** | **Capacité** | **Territoire couvert** |
| Seraing | 12, rue Colard Touillet4100 Seraing | 20 | Arrondissements de Huy, Liège, Verviers. |
| Verviers | 8 Rue Robert Centner 4800 Verviers  | 20 | Arrondissements de Bastogne, Liège, Verviers. |
| Waremme | 20A Rue Ernest Malvoz4300 Waremme | 14 | Arrondissements de Liège, Huy, Namur, Nivelles, Bruxelles. |

**2. Evaluation du projet spécifique du service** **durant l’année scolaire concernée**

**2.1** Le projet spécifique exposé dans la grille normalisée a-t-il été modifié? Si oui, identifiez les modifications des modalités d’application du Projet Spécifique.

Non

**2.2** Quels aspects de votre projet spécifique ont fait particulièrement l’objet de débats dans votre service?

Il y a une volonté constante de réfléchir sur la manière d’envisager notre travail avec les bénéficiaires et sur la réalisation de nouveaux outils éducatifs et pédagogiques, afin d’améliorer les services que nous proposons.

Les débats du service concernent :

* L’accompagnement individuel des jeunes
* Comment rendre la parole aux jeunes
* Education permanente
* L’appréciation erronée de la part des partenaires, en contrainte par rapport au décret sur l’attribution des Art.32 (faux Art. 32)
* L’infrastructure
* La justification d’une prise en charge et la difficulté du suivi
* La lourdeur du travail administratif
* Le nombre de prise en charge
* Les accords difficiles avec certains partenaires (SPJ, écoles…)
* Les limites de notre travail
* Les mises en place de projets
* Les règles de vie interne
* Une seconde prise en charge pour un jeune
* La gestion des locaux
* La répartition et l’organisation des inter-sas
* Le matériel mis à disposition
* Les formations
* Seconde prise en charge au sein du même service
* Précarité socio-économique de certaines situations
* Finalisation de l’outil pro
* RGPD
* Soutient à la parentalité
* L’implication des jeunes dans leur parcours
* Condition d’admission d’un jeune pour le CEFA, Attente des 15 ans
* Durée de prise en charge
* Connaissance du décret par rapport aux écoles
* Méconnaissance des écoles par rapport à notre manière de travailler
* Disponibilité des établissements scolaire dans les classes différenciées
* Disponibilité des établissements scolaire dans les classes complémentaires
* Disponibilité des établissements scolaire dans les classes spécialisées

**2.3** Quels sont les éléments facilitateurs rencontrés pour mener à bien vos missions ?

* L’aide parfois utile, efficace et adéquate de stagiaires
* La communication et l’engagement de chaque site
* La direction
* La mise en place des réunions inter-fonction (responsables, éducateurs et enseignants)
* La plate-forme collaborative Claroline
* La structure de Compas Format
* La structure des équipes
* Les conventions avec les partenaires
* Les différents outils élaborés par les équipes
* Les différents partenariats et collaborateurs
* Les équipes du SAS
* Les formations
* Les pouvoirs politiques locaux
* Les réunions d’équipes interservices
* Les réunions inter-fonctions
* Le projet FSE
* Relation et communication avec les représentants des commissions zonales.
* La collaboration des familles

**2.4** Quelles sont les difficultés rencontrées pour mener à bien vos missions ?

* La lenteur de réaction de certains partenaires (école CPMS) vis à vis des documents nécessaire au parcours du jeune (Cours, CC, etc.)
* Le parcours scolaire du jeune quelque fois est trop flou et récupérer son parcours est quelque fois difficile
* Disparité des niveaux scolaires
* Lourdeur du travail administratif
* Dossier des jeunes de plus en plus complexe
* Difficulté à communiquer avec les parents (langue maternelle, culture, …)
* Les parents et les jeunes sont de moins en moins impliqués
* Nombre grandissant des jeunes qui viennent de l’enseignement spécialisé et/ou relevant de la psychiatrie
* L’attente du subside fois trop long de l’Enseignement qui nous bloque dans nos projets
* Difficultés de l’accueil des jeunes du secondaire et du primaire au sein du même groupe
* Réinscription des élèves du premier degré Art 31
* Passation du CEB et CE1D pour les Art31
* Refus d’inscription de la part d’école vis-à-vis de certains jeunes
* Certaines Écoles nous envoient des jeunes en article 32 mais refusent après de le réintégrer au sein de leurs établissements
* Parcours de plus en plus chaotique de jeune arrivant chez nous (DASPA, etc.)
* Collaboration avec les familles (les parents ne sont pas toujours preneurs de notre fonctionnement, ils donnent raison à leur enfant ou ils ne s’impliquent pas)
* Difficultés d’obtenir certains documents ou matières scolaires de la part des écoles
* Obtenir un statut clair de l’élève (est-il exclu ? toujours inscrit ? …)
* Difficultés d’obtenir les renseignements exacts concernant le comportement ou la problématique du jeune de la part des écoles
* Manque de transparence de la part de certaines familles
* Refus d’inscription de la part d’un établissement scolaire sans raisons valables
* Difficulté de retrouver des places en 1ère ou 2ème différenciée pour des jeunes sortant du SAS
* Conditions d’accès à une option spécifique (le jeune n’a pas atteint l’âge requis pour pouvoir s’inscrire dans l’option de son choix)

**3. Le personnel**

* 1. Composition de l’équipe du 01/09/2017 au 31/08/2018

Veuillez compléter la grille ci-dessous :

**Tableau 1**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Identité** | **Fonction** | **Qualification** | **Date d’entrée en fonction** | **Date de sortie****(éventuellement)** | **Durée du travail hebdomadaire (en heures)** |
| Alain Moriau | Directeur | Enseignant | 01/12/2004 | x | 49 |
| Frédéric Duprez | Responsable de site de Seraing | Educateur spécialisé | 08/01/2007 | x | 38 |
| Ludivine Cuvelier | Educatrice absente du 22/08/2016 au 05/06/2017 | Educatrice spécialisée | 01/09/2008 | x | 38 |
| Sophie Chuffart | Educatrice | Educatrice spécialisée | 01/01/2010 | x | 38 |
| Sophie Dewaelheyns | Enseignante | Institutrice primaire | 01/09/2010 | x | 36 |
| Frédéric Angelucci | Responsable de site de Verviers | Educateur spécialisé | 01/09/2008 | x | 38 |
| Jean-François Fassin | Educateur | Enseignant | 01/01/2007 | x | 36 |
| Florian Zangas | Educateur | Educateur spécilaisé | 04/03/2014 | x | 38 |
| Rodrigue David | Enseignant | Instituteur primaire | 07/05/2010 | x | 38 |
| Samuel Palladino | Responsable de site de Waremme | Educateur spécialisé | 01/01/2007 | x | 36 |
| Javier Smith Bravo | Educateur | Educateur spécialisé | 20/01/2014 | x | 38 |
| Sophie Guillemeau | Enseignante | Institutrice primaire | 01/09/2009 | x | 36 |
| Thibau Halin | Educateur remplacement Ludivine Cuvelier | Educateur | 22/08/2016 | 05/06/2017 | 38 |
| Julie Grenson | Assistante sociale projet FSE | Assistante sociale | 08/12/2015 | 31/12/2017 | 9 |
| Nadia Benkhattou | Educatrice projet TSE | Educatrice | 01/09/2016 | 30/08/2017 | 19 |

**3.2** Expliquez la manière dont les qualifications du personnel engagé du 1/09/2017 au 31/08/2018 contribuent à la réalisation du projet spécifique.

L’équipe pédagogique composée d’enseignants et d’éducateurs gradués bénéficie d’une liberté pédagogique. Les recherches d’outils et de stratégies d’actions s’ancrent principalement sur les retours d’expériences des membres de l’équipe. Elle a pour mission d’apporter une aide sur les trois sphères (familiale, sociale et scolaire) aux jeunes qu’elle accueille avec comme but un retour le plus rapide possible vers une structure scolaire ou une structure de formation agréée dans le cadre de l’obligation scolaire.

L’accompagnement de chaque jeune est individualisé. Les activités lient étroitement le développement de compétences et d’habiletés, la rigueur de la pensée et la construction d’une éthique de vie dégagée de tout jugement idéologique ou philosophique.

Le travail en réseau est primordial. La politique organisationnelle voulue par Compas format fait que les agents travaillent avec les interservices mis en place dans les différentes communes partenaires. Ainsi le travail est articulé entre la collaboration des différents services (écoles, CPMS, SAJ, SPJ, AMO, CPAS …). Les travailleurs ne font pas office « d’apprenti sorcier » pour des situations dépassant leurs compétences.

Dans ce but, notre service s’est inscrit dans le processus du « Maillage social » mis en place par la Province de Liège.

* L’équipe est composée de douze travailleurs
* Six employés APE (éducateurs ou enseignants)
* Six employés agents provinciaux détachés (éducateurs et enseignants)
* Les agents sont répartis sur les trois sites d’activités et un siège social :
* Saive : siège social : un directeur général
* Seraing : un responsable de site, un enseignant et deux éducateurs
* Verviers : un responsable de site, un enseignant et deux éducateurs
* Waremme : un responsable de site, un enseignant et un éducateur

Les réunions d’évaluation de la journée ont lieu quotidiennement. Les vendredis après-midi chaque site réunit son personnel de manière formelle pour discuter des aspects pédagogiques, logistiques…Le Directeur général est entendu une fois par mois par le Conseil d’Administration. Les responsables de site, les éducateurs et les enseignants se réunissent tous les mois selon leur fonction. L’équipe générale se réunit tous les 3 mois pour des journées pédagogiques visant à améliorer la qualité des services. L’accompagnement de chaque jeune est individualisé.

La façon d’appréhender les réflexions, les réunions d’équipes et l’élaboration du projet pédagogique est enrichie de la formation et des expériences de chacun.

Les équipes sont équilibrées et complémentaires.

**3.3 Gestion et développement des compétences durant l’année scolaire concernée**

**Veuillez compléter la grille ci-dessous :**

**Tableau 2**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Intitulé / thème** | **Nombre de jours** | **Nombre de personnes concernées dans l’équipe** | **Fonction du ou des travailleurs concernés** |
| **Formations** | -Communication-Collaboration -Ressources humaines-Gestion d’équipe | 211 | 844 | Enseignants – EducateursResponsables de site-DirecteurResponsables de site-Directeur |
| **Colloques, conférences, séminaires** | Nouveau Code l’AJRGPG | 1111 | 12444 | Enseignants-Educateurs -Responsables de site - DirecteurEnseignants-EducateursEnseignants-EducateursEnseignants-Educateurs |
| **Supervision** | AMO La BoussoleAMO OptionCAAJ Arrondissement de LiègeCAAJ Arrondissement de VerviersPlate-forme AAJ-Ens, arrondissement de LiègePlate-forme AAJ-Ens, arrondissement de Verviers | 1610x2H10x2H5x2H5x2h | 111111 | DirecteurDirecteurDirecteurResponsable de siteDirecteurResponsable de site |
| **Autres** |  |  |  |  |

**4. Les mineurs pris en charge durant l’année scolaire concernée**

Complétez pour chaque mineur, dans l’ordre chronologique de prise en charge, les rubriques ci-dessous:

**4.1** Statut scolaire

**Tableau 3 - VOIR EN ANNEXE**

**Tableau 4 - VOIR EN ANNEXE**

**4.2** Relation des jeunes avec l’aide spécialisée et les partenaires scolaires

**Tableau 5 - VOIR EN ANNEXE**

**Tableau 6 - VOIR EN ANNEXE**

**4.3** Les demandes de prise en charge et les suites réservées

**Tableau 7 - VOIR EN ANNEXE**

**4.4** Les interruptions de prise en charge

**Tableau 8 - VOIR EN ANNEXE**

**4.5** Les mineurs accueillis pendant les vacances scolaires et les activités du service pendant les vacances scolaires

**Tableau 9 - VOIR EN ANNEXE**

**4.6** Nombre de prises en charge ayant atteint les objectifs fixés:

Site de Seraing : 46

Site de Verviers : 49

Site de Waremme : 36

Total Compas Format : 131

**4.7** Nombre de prises en charge n’ayant pas atteint les objectifs fixés et causes à l’origine de cet échec:

**Tableau 8 - VOIR EN ANNEXE**

Site de Seraing : 9

Site de Verviers : 6

Site de Waremme : 3

Total Compas Format : 18

**5. Outils et moyens utilisés**

**5.1 Quels** outils/moyens avez-vous mis en œuvre pour déceler et remédier aux difficultés d’apprentissage ou de socialisation des mineurs?

* Cours de remédiation liés aux tests (créés par les enseignants).
* Outils sur les émotions.
* Outil « Plan d’apprentissage individuel ».
* Création de cours en relation avec les difficultés rencontrées après les Tests d’entrée au SAS (Remédiation).
* Travail sur les émotions avec le jeu « le langage des émotions « édité par la Fédération des Centres Pluralistes de Planning familial ASBL de Belgique.
* PIA.
* Création de la matière scolaire relative au test d’entrée.
* Remaniement du projet personnel : création d’un exposé selon les centres d’intérêt du jeune.
* Remaniement du travail de réflexion sur les difficultés inhérentes du jeune avant et pendant son passage au SAS.
* Partenariat avec l’AMO La Débrouille pour les jeunes ayant des difficultés de compréhension de la langue française (cours FLE).
* Possibilité donnée aux jeunes d’effectuer un stage d’observation ou d’initiation à un métier au sein d’une entreprise.
* Temps d’échange.
* Les évaluations individuelles et en groupe.
* Le Génialissime.
* Collaboration plus importante avec les écoles « Accro-Jump ».
* MBTI : formation connaissance de soi.

**5.2** Quelles activités socio-éducatives avez-vous organisées en lien avec le milieu familial ou de vie du jeune ?

**Culturelles :**

* Le salon SIEP.
* Découvertes musicales (les percussions).
* « Persépolis ».
* Activités cuisine
* Activité (photolangage).
* Activité théâtrale.
* Activités hebdomadaires sur l’actualité.
* Activité Sur la gestion des émotions
* Visite des escaliers de Verviers.
* Visite du musée » Pan’ Art ».
* Activité Bricolage/ création Citrouille lanterne.
* Activité Fol en Jeux Verviers.
* Atelier théâtre Sara.
* Pièce de théâtre « 2043 »
* Spectacle « L’Harmonie de la Gente à Plumes ».
* Visite bibliothèque.
* Activité Kahoot.
* Départ de la Flèche Wallonne.
* Réalisation d’un court-métrage en collaboration avec la Ville de Seraing.
* Visite de la Chocolaterie Darcis.

**Sportives :**

* Fitness.
* Hippothérapie à Hippotige
* Multisports à Wégimont
* Randonnées.
* Escalade
* Journée sportive (découverte de nouveaux sports.)
* Activité Pèche.
* Activité à la patinoire de liège.

**Citoyennes :**

.

* Rencontre intergénérationnelle.
* Sensibilisation au harcèlement sur les réseaux sociaux + Emprunt de matériel au CVPS.
* Sensibilisation aux dangers d’internet + Emprunt de matériel au CVPS.
* Activité avec le planning familial.
* Mise en place du tableau des tâches responsabilisation des jeunes à leur milieu de vie, un élève est le réfèrent des
 tâches).
* Visite de’ AMO Oxygène.
* Exposition PAN’Art.
* Ateliers culinaires.
* Visite du centre de tri PMC.
* Visite du centre Abri de Jour de Seraing.
* Préparation d’un repas à l’Abri de Jour de Seraing pour les bénéficiaires.
* Animation premiers soins de santé.
* Rallye des services : visite de la MDA, de la bibliothèque, des l’AMO, du planning familial et de la maison des jeunes.
* MDA « Autres Regards ».
* Visite de la « Maison de repos Lambert Wathieu » (Jemeppe).
* Visite Salon du SIEP.
* Découverte d’un métier : glacier.
* Animation du planning familial
* Portes ouvertes à l’IFAPME.
* Avat (prévention jeux vidéo et drogue)
* Différent’Arts
* Maison des Jeunes « L’Atelier »
* Activité en collaboration avec le pôle insertion du CPAS Verviers.
* Compagnons de la Terre.
* Visite Uvélia.
* Visite CEFA EP Seraing.
* Visite AMO « La Débrouille ».
* « Youth World Café » ESAS.
* Visite EPN.
* Visite VEDIA.
* Visite de La Meuse.

**6. Partenariats développés**

**6.1** De nouvelles modalités de partenariat ont-elles été développées

* Avec les établissements fréquentés par les mineurs avant ou après leur prise en charge et/ou avec les centres PMS concernés?

 Non

* Avec tout autre opérateur scolaire ou extrascolaire?

 Hippotige (séance d’hippothérapie) à Awans.

**6.2** Avez-vous organisé de nouvelles activités en partenariat avec un organisme externe? Si oui, décrivez-en les modalités et objectifs.

1. CEFA Enseignement Provincial de Liège. Mise sur pied d’une convention de collaboration avec le CEFA de l’EP de Seraing qui permet aux jeunes inscrits au SAS de réaliser un stage d’initiation à un métier dispensé au sein du CEFA de l’EP Seraing.

Objectif : Permettre aux jeunes inscris au SAS qui sont intéressés par une formation « manuelle » de suivre un stage d’initiation de trois jours dans un domaine précis dispensé par le CEFA.

1. Le Service de Prévention en Assuétudes de l'AVAT ( Verviers).

Objectif : Action de prévention par rapport a : la drogue, l'alcool, les jeux vidéo et les réseaux sociaux auprés des jeunes dans l'arrondissement de Verviers.

1. Hippotige : en partenariat avec la Province de Liège les jeunes ont eu la chance de pouvoir bénéficier de 9 séances d’hippothérapie.

Objectif : Permettre aux jeunes inscris au SAS de découvrir le rapport au cheval par une approche sensorielle et relationnelle.

1. Ville de Seraing : Espace Média. Réalisation d’un court métrage.

Objectifs : Initier les jeunes inscris au SAS à l’outil audiovisuel afin de réaliser un produit qui sera diffusé lors du Festival du Court Métrage de Seraing. Rencontrer des personnes du troisième âge afin de les questionner sur leurs histoires de vie, enregistrer celles-ci et les transmettre à l’occasion du festival.

1. Pecherie « Du moulin » a Beyne-Heusay  :

 Objectifs, pemettre aux jeunes inscris au SAS de decouvir :

 - un sport,

 - un nouvel environnement: l’eau et les différents milieux aquatiques,

 - les premières règles associées à la pratique de la pêche et la protection de l’environnement (écocitoyenneté).

 - les premières sensations lors de la capture d’un poisson voire lors de la manipulation des appâts vivants,

**7. Autres éléments que vous souhaitez communiquer par rapport au fonctionnement de votre service, à la problématique du décrochage scolaire, aux forces et faiblesses des dispositifs,…**

Notre SAS Compas Format a trois sites d’activités (Seraing - Verviers - Waremme) et bénéficie d’un seul subside comme les autres services qui n’ont qu’un site d’activités. Nous espérons que notre enveloppe de frais de fonctionnement ne sera pas diminuée comme le demandent les autres ASBL bénéficiaires. Il en va de la survie de nos sites d’activités.

Les subsides du Ministère de l’Enseignement n’arrivent que fin mai, ce retard met en difficulté le service en manque de liquidité.